



Compiègne, jeudi 20 juin 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03441

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n°603/04/2024 du 20 juin 2024

Manifestation nautique et activités nautiques (Démonstrations de joutes le 21 juillet - 24ème Anniversaire de la Cité des Bateliers)**RIVIERE OISE CANALISEE - BIEF DE VENETTE - COMMUNE DE LONGUEIL-ANNEL****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 21/07/2024 de 16:30 à 18:00**o **Oise canalisée**entre les pk 103.350 (en aval du groupe d'ouvrages de Janville) et pk 103.550 -
Toute la largeur de la voie**Commentaire :**

Par arrêté préfectoral n° 603/04/2024 du 20 juin 2024, la Communauté de Communes des deux Vallées est autorisée à organiser des démonstrations de joutes, en rive droite, lors du 24ème anniversaire de la cité des bateliers à Longueil-Annel aux dates indiquées ci-dessus.

Les jouteurs ne devront pas gêner la navigation et laisseront la priorité au trafic fluvial.

Par conséquent, les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence à l'approche du secteur et à se conformer aux instructions et consignes qui pourraient leur être données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

22/07/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER